



Plan de cours

BIM 6074: Pratique en médecine translationnelle

Programme : Maîtrise en biologie moléculaire, option médecine cellulaire et moléculaire

Crédits : 2 crédits

Durée : 1 trimestre : du 7 mai au 17 août 2018

Responsables : André Veillette, Yves Berthiaume et collaborateurs

Locaux : Salle André-Barbeau, IRCM

Description :

Le cours *Pratique en médecine translationnelle* intègre une exposition à la pratique clinique et une série de conférences sur les problématiques rencontrées dans le traitement des maladies humaines. Les étudiants auront aussi l'occasion de rencontrer des patients et d'échanger avec des chercheurs cliniciens œuvrant dans différents domaines. Ce cours fait état des défis actuels rencontrés en clinique afin de mettre l'accent sur les domaines de recherche fondamentaux prioritaires qui auront un impact clinique. Les concepts de médecine personnalisée et les enjeux éthiques de la recherche clinique sont aussi des sujets abordés dans ce cours.

Objectifs généraux :

- Comprendre les bases biologiques des maladies humaines, de leurs traitements et de leurs conséquences sur le patient.
- Résumer les défis actuels de la pratique médicale et mettre en évidence les lacunes nécessitant une investigation en recherche fondamentale.
- Mettre en parallèle ces questions avec les considérations éthiques nécessaires à la poursuite de recherche chez des sujets humains.
- Intégrer les connaissances fondamentales de la biologie moléculaire à un enjeu clinique concret.
- Affiner la capacité à aborder une question par la méthode scientifique.

Organisation et contenu :

1. **Cours théoriques** : Séminaires de deux heures sur une maladie humaine et ses traitements, axés sur les enjeux actuels de recherche fondamentale dans un contexte de médecine translationnelle. Chaque cours traitera des enjeux éthiques propres à ce champ de recherche clinique, et en médecine personnalisée.

Cours	Responsable ¹
A : Fibrose kystique	Dr Yves Berthiaume
B : Obésité	Dre May Faraj
C : Leucémie et cellules souches	Dr Claude Perreault
D : Immunité et immunodéficiences	Dr Donald Vinh
E : Oncologie translationnelle	Dre Anne-Marie Mes-Masson
F : Maladies cardiométaboliques	Dr Robert Dufour
G : Maladies neurologiques	Dr Edward Fon
H : Différents types de diabète	Dr Rémi Rabasa-Lhoret

2. **Exposition à la pratique clinique** : Rencontres avec des patients sous la supervision d'un professeur suivies de discussion de groupe. Selon les disponibilités des cliniciens et l'intérêt des étudiants, il est possible que des visites en milieu clinique soient aussi organisées.
3. **Table ronde** : Présentation par les étudiants d'un projet de recherche intégrant les concepts et techniques de la recherche fondamentale à un enjeu clinique précis.

¹ Cette liste représente les responsables des cours théoriques pour l'année 2016. Celle-ci est sujette à des changements pour la session d'été 2018.

Évaluation :

Afin de vérifier l'atteinte des objectifs spécifiques, chaque séminaire théorique sera évalué par la rédaction d'un texte d'une page décrivant une piste innovatrice en recherche fondamentale pouvant s'appliquer à la pathologie abordée. L'ensemble de ces travaux vaut 40% de la note du cours. Lors d'une table ronde, les étudiants devront aussi présenter oralement un projet de recherche translationnelle élaboré à partir d'un article scientifique récent et touchant une maladie présentée dans le cadre des cours théoriques. Ce travail vaut 60 % de la note du cours.

Remise des travaux : Les responsables de chaque séminaire transmettront aux étudiants les modes de réalisation de chaque travail, ainsi que l'échéance de celui-ci. Un guide pour la préparation de la table ronde sera aussi distribué. À moins d'une entente préalable avec un responsable, les dates de remise doivent être respectées. Une pénalité de 5% par jour de retard peut être appliquée.

Plagiat : Lorsqu'un étudiant reprend le texte ou les idées d'une autre personne, il doit obligatoirement en citer la source dans le texte ou dans une référence bibliographique. Une citation directe (extrait) requiert l'usage de guillemets et ne devrait pas représenter plus de 10 % d'un travail écrit. L'utilisation d'un texte dont l'étudiant est l'auteur, mais qui a déjà servi aux exigences d'un autre cours doit aussi être référée. Sans référence appropriée, l'utilisation d'un texte ou d'idées est considérée comme du plagiat. Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements et pour des conseils afin de citer correctement ses sources, consultez le site www.integrite.umontreal.ca.